

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 5 (2013)
Heft: 1: Gérontechnologies : l'EMS avance dans l'ère high-tech

Artikel: Portrait des associations cantonales d'EMS - Valais : "Il y a un manque de soignants à tous les niveaux"
Autor: Nicole, Anne-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portrait des associations cantonales d'EMS – Valais

«Il y a un manque de soignants à tous les niveaux»

L'Association valaisanne des EMS s'engage aux côtés des autorités cantonales et des partenaires concernés du domaine santé-social pour anticiper les effets de la pénurie de personnel soignant. Priorité est donnée à la promotion de la formation professionnelle et continue et à la valorisation des métiers de la santé.

Anne-Marie Nicole

La pénurie en personnel soignant ne frappe pas que le canton du Valais. Mais il semble que l'on assiste ici à une diminution plus marquée qu'ailleurs du nombre de jeunes qui arrivent en fin de scolarité obligatoire, et qui pourraient donc s'engager dans une formation professionnelle, tandis que les besoins en soins vont continuer, eux, d'augmenter durant ces prochaines années et exiger un personnel de plus en plus qualifié. «La pénurie se fait moins durement sentir dans les villes que dans les vallées latérales qui sont géographiquement plus isolées», observe Jean-Daniel Zufferey, secrétaire général de l'Association valaisanne des EMS (Avalems). Peu attractives sur le marché de l'emploi et confrontées à des problèmes de mobilité, ces régions peinent en effet à trouver du personnel soignant, et recrutent souvent en France ou au Portugal.

En réponse à l'inquiétude exprimée sur cette pénurie de main-d'œuvre, et plus particulièrement sur la faible proportion d'apprentis dans le domaine de la santé, les autorités valaisannes ont constitué au début de l'été 2010 un groupe de travail «Résorption de la pénurie en personnel de santé», réunissant des représentants du Département de l'éducation, de la

culture et du sport et du Département des finances, des institutions et de la santé, ainsi que les milieux concernés dans le domaine santé-social. Ce groupe était chargé d'évaluer les besoins de relève du personnel de santé, de proposer des mesures pour garantir durablement les ressources en personnel soignant formé, d'étudier la possibilité d'ouvrir des places d'apprentissage en formation duale et d'estimer les incidences financières des mesures.

Des mesures à court et moyen terme

Les travaux du groupe ont donné lieu à un rapport contenant, outre des résultats sur les effectifs et les besoins futurs, un important catalogue de mesures de diverses natures, à court et moyen terme, en partie réalisées ou en passe de l'être. Aux propositions d'encadrement des apprenants, de bien-être au travail et, plus généralement, de valorisation des métiers et d'attractivité du secteur de la santé, s'ajoutent des mesures

de formation continue pour les personnes qui reprennent une activité ou pour celles qui effectuent une reconversion professionnelle. Le groupe a également identifié de nombreuses actions destinées à soutenir et à mettre l'accent sur la formation initiale. L'attestation fédérale professionnelle (AFP) est ainsi encouragée, de préférence à d'autres formations non certifiantes, et un nouveau

modèle de l'apprentissage d'ASSC est préconisé, de façon à mieux s'adapter au développement des jeunes apprentis. Enfin, l'accès aux filières du niveau tertiaire sera favorisé, notamment avec la mise en place d'une filière HES en soins infirmiers en emploi.

«Il y a un manque de soignants à tous les niveaux», souligne Jean-Daniel Zufferey, qui représentait les EMS au sein de ce groupe de travail, et qui a plus particulièrement collaboré à

«La pénurie se fait moins durement sentir dans les villes que dans les vallées latérales.»

dresser l'état des lieux du personnel soignant dans les différentes institutions et à évaluer les besoins futurs.

Le rapport du groupe de travail relève ainsi, par exemple, que le nombre de titres délivrés en soins infirmiers à des étudiants valaisans pour l'ensemble du secteur de la santé s'élevait à 86 en moyenne annuelle en 2009 et 2010; or le besoin annuel de formation en 2014 pour assurer la relève est estimé à 213, soit un écart de 127 personnes par an... La situation est identique pour le degré secondaire II, avec 76 certificats d'ASSC délivrés, contre 168 (y compris les futures AFP) qui seront nécessaires en 2014 pour couvrir les besoins.

Appel aux membres

Dans le domaine des professions des soins et de l'accompagnement de niveau secondaire II, ce sont les EMS qui emploient le plus de personnes, avec près de 500 ASSC, devant les hôpitaux et les centres médico-sociaux. «Aujourd'hui, les responsables des EMS ne ressentent pas encore vraiment les effets de la

pénurie; ils en sont conscients, mais ils ont d'autres priorités», regrette Jean-Daniel Zufferey. «Le problème sera plus aigu d'ici 5 ans», avertit encore le secrétaire général, soit le temps qu'il faut pour former deux ou trois volées de professionnels de niveau secondaire. «Il suffirait d'un seul apprenti supplémentaire par année dans chacun des 47 EMS.» Malgré l'appel lancé par l'Avalems auprès de ses membres en 2011, il n'y a malheureusement pas eu d'augmentation du nombre de places d'apprentissage dans les EMS valaisans à la rentrée 2012. Peut-être en 2013... ●

Annonce

Association valaisanne des EMS

Fondée en avril 1979, l'Association des foyers pour personnes âgées du Valais – devenue par la suite l'Association valaisanne des EMS – comptait alors une douzaine de membres. Trente-quatre ans plus tard, elle en regroupe 47, dont de nombreux petits établissements, qui totalisent 2854 lits, y compris une cinquantaine d'unités d'accueil temporaire. Les EMS valaisans se caractérisent par leur rôle social et économique de proximité.

Au fil des ans, le but de l'association n'a pas changé: «L'étude et la réalisation de toutes mesures propres à favoriser la bonne marche des EMS affiliés.» En revanche, les moyens pour y parvenir ont évolué, notamment la structure de l'association qui s'est renforcée et professionnalisée.

Outre la défense des intérêts de ses membres auprès des autorités, des instances politiques, des assureurs et autres partenaires, l'AVALEMS propose, par le biais de son secrétariat général, des prestations de service et de conseil, notamment dans le domaine des ressources humaines. Elle coordonne l'offre de formation professionnelle et continue à disposition des établissements et gère une plate-forme d'information, de communication et de coopération via ses sites internet et extranet.



COMUNITAS

Comunitas
Fondation de prévoyance
Bernastrasse 8
3000 Berne 6
Téléphone 031 350 59 59
www.comunitas.ch

Prévoir l'avenir dès aujourd'hui.
Des solutions de prévoyance à la carte.